

La plus grande ville de l'Occident médiéval



Vue de Paris au XV^e siècle, Jean Fouquet, *La main de Dieu chassant les démons, Heures d'Étienne Chevalier*, vers 1450, conservé à New York, Metropolitan Museum of Art.

© The

Metropolitan Museum of Art,
Dist. RMN-GP/
image of the MMA

Entre le XII^e et le XVI^e siècle, Paris devient la ville la plus importante de l'Occident. Derrière ses murailles plusieurs fois reconstruites, le paysage urbain est ponctué d'établissements religieux dans un urbanisme qui garde le souvenir de la ville antique. Favorisée par un accès aisément aux ressources, l'intense activité édilitaire s'observe dans quelques monuments encore conservés mais surtout dans les centaines de caves qui ponctuent le sous-sol parisien.



Dans les derniers siècles du Moyen Âge, Paris s'impose comme la plus importante ville d'Occident, passant de 25000 habitants à la fin du XII^e siècle à 200000 au début du XIV^e. Malgré le retournement de conjoncture qui s'opère alors – disettes alimentaires, crises sanitaires (grande peste) et troubles politiques et militaires, (guerre de Cent Ans) –, la ville reste à ce haut niveau démographique en raison de l'afflux de réfugiés depuis les campagnes environnantes, cherchant l'abri de ses remparts. Ce n'est que dans la première moitié du XV^e siècle que la population s'effondre, avec la guerre civile et l'occupation anglaise. Le redressement n'en est que plus spectaculaire à partir du milieu du siècle, Paris retrouvant vers 1500 les chiffres hauts de deux siècles auparavant.

La ville, née du fleuve sur un site qui en facilite le passage au travers de l'île de la Cité, connaît à partir du XII^e siècle une expansion spectaculaire. Par rapport à la ville antique, centrée sur les hauteurs de la rive gauche, la future Montagne Sainte-Geneviève, ou à celle de la fin du IX^e siècle, qui finit retranchée derrière les remparts de l'île de la Cité, la

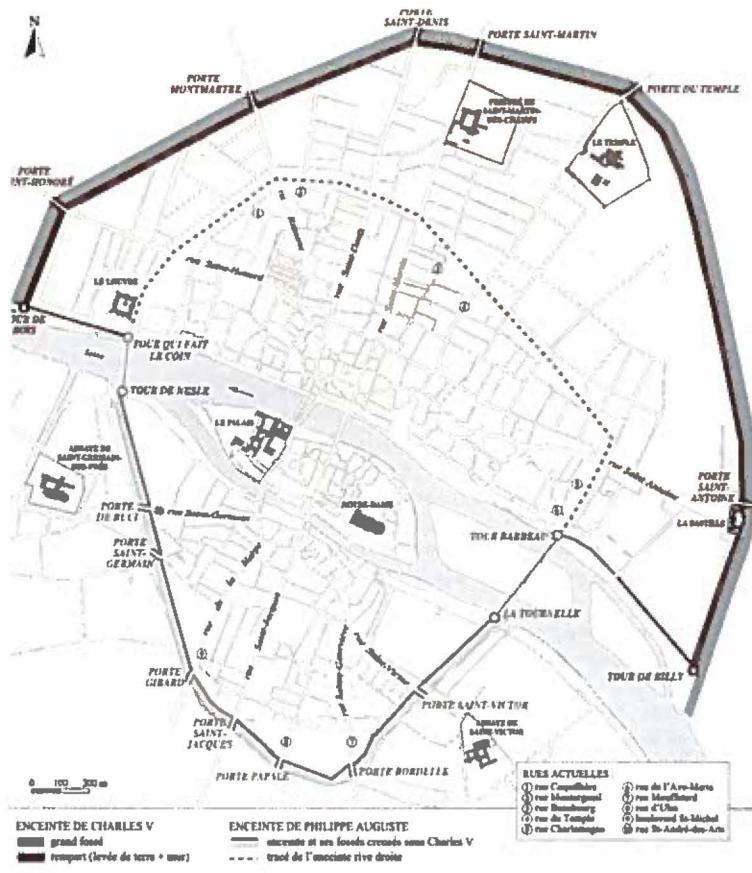
ville de la fin du Moyen Âge s'étend très largement sur la rive droite, au terme d'un lent déplacement du centre de gravité du sud vers le nord. Les Parisiens appellent d'ailleurs « Ville » la rive droite, qu'ils distinguent de la « Cité » dans l'île et de l'« Université » sur la rive gauche, qui tient son nom de la concentration des établissements d'enseignement dans ce qu'on appelle aussi le Quartier latin.

LES ENCEINTES D'UNE VILLE HORS NORME

Les enceintes successives témoignent de l'importance privilégiée acquise par la rive droite. C'est uniquement de ce côté du fleuve qu'est construite une nouvelle enceinte au début du XI^e siècle et c'est là qu'à la fin du XII^e siècle Philippe Auguste (1180-1223) ordonne la construction d'une véritable muraille protégeant un territoire considérablement élargi depuis la tour Barbeau à l'est jusqu'à la forteresse du Louvre, qui vient verrouiller la ville vers l'ouest, d'où peut surgir la principale menace depuis la Normandie toute proche, encore aux mains du roi d'Angleterre. La fortification de la rive gauche suivra quelques années plus tard, au début du XIII^e siècle. Initiée par le prévôt des marchands¹ Étienne

Plan de Truschet et Hoyau, extrait de *La ville, cité, université de Paris*, (dit plan de Bâle), 1552, conservé à la bibliothèque universitaire de Bâle.

1. Prévôt des marchands : premier échevin ou magistrat de Paris (élu), issu de la corporation des marchands.



Marcel en 1356, poursuivie par le roi Charles V (1364-1380), de qui elle tient son nom, la dernière enceinte médiévale de Paris est à nouveau limitée à la rive droite, qui double alors de superficie. Les actuels Grands Boulevards en reprennent le tracé. Ces trois enceintes successives délimitaient chacune à sa manière les contours de la ville : à la simple palissade sur un remblai en terre du XI^e siècle avait succédé sous Philippe Auguste un solide rempart maçonné avec tours de flanquement cylindriques, chemin de ronde et fossés sur la rive droite. À la fin du XIV^e siècle, la dernière enceinte combinait un double fossé et une levée de terre sommée d'un rempart sur une profondeur totale de 80 m environ pour résister aux assauts de l'artillerie.

Les enceintes de protection étaient un élément clé dans la définition du paysage urbain et leurs portes canalisaient les flux des hommes et des marchandises. Elles ne constituaient pas pour autant une limite nette à l'urbanisation : la ville à l'intérieur des murailles restait marquée par la présence de jardins et de champs plus nombreux à la périphérie qu'au centre, et l'urbanisation se prolongeait

Plan des enceintes de Paris.
 © Parigramme / P. Lorentz, D. Sandron

“ Les enceintes de protection étaient un élément clé dans la définition du paysage urbain. ”



hors de la ville le long des principaux axes de circulation, qui desservaient également de petites agglomérations formées autour d'établissements religieux dont la plupart remontaient au début du Moyen Âge, comme Saint-Germain-des-Prés, Saint-Martin-des-Champs, ou qui étaient plus récents, comme Saint-Victor ou le Temple. Tous finirent par être absorbés par la ville dans son développement tentaculaire.

DES AXES DE CIRCULATION ENTRE DEUX RIVES

La ville même était sillonnée de quelques axes principaux, remontant pour la plupart à l'Antiquité. La rue Saint-Jacques rive gauche et son prolongement rive droite, avec la rue Saint-Martin, perpétuaient le tracé du *cardo*, l'axe nord-sud, de la Lutèce gallo-romaine. Parallèlement à la rue Saint-Martin, la rue Saint-Denis, quelques dizaines de mètres plus à l'ouest, devint à la fin du Moyen Âge le principal axe nord-sud sur la rive droite. Ces rues sont directement liées aux points de franchissement du fleuve, entre l'île de la Cité et la rive gauche par le Petit Pont au départ de la rue Saint-Jacques, et vers la rive droite par un ouvrage antique qui débouchait sur l'actuelle rue Saint-Martin. Endommagé, ce pont fut remplacé par le Grand Pont médiéval, implanté quelques dizaines de mètres en aval et qui allait entraîner le développement de la rue Saint-Denis, qui y débouchait. Ce n'est qu'à la fin du Moyen Âge que les ponts furent dédoublés, vers la rive gauche avec le pont Saint-Michel et vers la rive droite avec le pont Notre-Dame, qui reprenait l'implantation du pont antique.

Perpendiculairement, rive droite, les rues Saint-Antoine et Saint-Honoré assuraient la circulation vers l'est et l'ouest. Ces principaux axes de circulation furent progressivement doublés par des rues secondaires, parallèles ou perpendiculaires, dans une tendance de fond à la densification du bâti urbain, d'autant plus poussée qu'on se rapprochait du centre de la ville, point le plus recherché en raison d'une intense fréquentation qui assurait aux commerçants une excellente rentabilité. C'est d'ailleurs là qu'on trouve dès la fin du XIII^e siècle les plus grosses fortunes au sein de la bourgeoisie parisienne. Les ponts eux-mêmes supportaient des échoppes en rez-de-chaussée de maisons, qui en rétrécissaient d'autant la viabilité.



Une des plus anciennes représentations des ponts de Paris extraite de *La vie de Saint Denis* : en haut à gauche des voyageurs arrivant à Paris, à droite un médecin examine des urines ; en bas, transport de barriques de vin sur la Seine (BnF, Ms. français 2091, fol. 125 r). © AKG / J. da Cunha

UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE

La principale voie de communication restait la Seine, qui permettait le transport des matériaux pondéreux et leur débarquement avant distribution dans les ports, à commencer par le port de Grève (partie méridionale de l'actuelle place de l'Hôtel-de-Ville). La hanse des marchands de l'eau, lointaine héritière de l'antique corporation des nautes, avait le monopole de la navigation fluviale sur la Seine en amont de Paris et en aval jusqu'à Mantes depuis 1170. Sa prospérité et son importance expliquent la présence d'une nef sur les armois de Paris (*Fluctuat nec mergitur*). Le développement des activités de batellerie entraîna la multiplication des pontons en amont de la place de Grève jusqu'à l'actuel bassin de l'Arsenal, où étaient déchargés et stockés vins, blé, foin, bûches et fagots, poissons séchés, charbon de bois, pierres de taille, grès, meules et fûts de plâtre. Des ports plus modestes étaient établis en aval des ponts pour éviter le franchissement, toujours délicat (rive gauche au port Saint-Germain; port Popin rive droite en aval du Grand Pont).

Plan de Georg Braun
extrait de *Civitates orbis terrarum*, 1572,
Bibliothèque nationale
de France. © BnF



2. Prévôt du roi :
officier royal,
premier
magistrat de
police.

L'intense activité commerciale de la rive droite était concentrée également sur le site de l'ancien marché aux Champeaux, en limite urbaine, auquel le roi Louis VI (1108-1137) accorda des priviléges en 1137. Dès la fin du XII^e siècle, ce fut l'un des plus importants centres de vente, où affluaient les denrées et produits de provenance régionale ou plus éloignée, abrités sous des halles qui lui donnèrent son nom au cœur de la rive droite. La sollicitude royale ne se démentit pas dans les siècles qui suivirent : c'est le prévôt du roi², Étienne Boileau, qui vers 1260 rédigea à la demande de Saint Louis le *Livre des métiers*, qui détaille pas moins de 101 métiers soumis à réglementations (formation, vérification de la qualité de la production), dont la toponymie actuelle conserve le souvenir d'une spécialisation par secteurs géographiques (rues de la Ferronnerie, de la Tixanderie). Le roi est de loin le premier propriétaire foncier dans Paris, devant l'évêque et les institutions ecclésiastiques, l'aristocratie ne conservant que des bribes de possessions à la fin du Moyen Âge.

LES PROPRIÉTÉS DU ROI ET DE L'ARISTOCRATIE

La mémoire des résidences royales reste vive au palais de la Cité, puis rive droite au Louvre, dont la forteresse est aménagée en palais sous Charles V, qui crée une nouvelle résidence dans le quartier Saint-Pol, dans l'actuel Marais, en réunissant une série d'hôtels préexistants reliés par des galeries, à proximité de la garnison de la Bastille, d'où il peut gagner rapidement le château de Vincennes en cas notamment d'insurrection du peu-

ple parisien, dont les souverains se méfient des accès de fièvre. Autour des palais royaux s'agrégent des résidences aristocratiques et de courtisans, préférentiellement autour du Louvre et de l'hôtel Saint-Pol. En subsistent les résidences du duc de Bourgogne (tour Jean-sans-Peur, rue Étienne-Marcel, II^e arr.) ou la porte de l'hôtel de Clisson, proche conseiller de Charles V (rue des Archives), hôtel dont les caves spectaculaires viennent d'être redécouvertes. Avec les pied-à-terre parisiens du haut clergé, dont témoignent encore les hôtels de Sens et de Cluny de l'extrême fin du Moyen Âge, Paris reste une ville fréquentée par l'élite, même quand les rois lui préfèrent la vallée de la Loire au XV^e et au début du XVI^e siècle.

L'HABITAT POPULAIRE

Le paysage urbain ne peut se réduire à ces demeures exceptionnelles. Dans une ville toujours plus densément lotie dominant à la fin du Moyen Âge des parcelles de petites dimensions : dans le quartier de la Ville neuve du Temple (entre la mairesse du III^e arr. et les Archives nationales actuelles), les terrains à lotir sont pour la plupart d'environ 50 m² (des carrés de 3,5 toises, soit environ 7 m de côté), ou d'un peu plus du triple (3,5 × 12 toises), le petit côté donnant sur la rue, même si certaines parcelles dépassent 2500 m². Sur la rive gauche, place Maubert, les parcelles longues de 8 à 9 m ne dépassent pas 4 m de large, ce qui laisse juste la place pour une boutique en rez-de-chaussée et couloir de distribution vers l'arrière de la parcelle et les étages d'habitation, dont le nombre augmente jusqu'à atteindre parfois six ou sept niveaux.

Hôtel de Sens.
Photo G. Chaumet.



Maisons
médiévales de la
rue Volta. Photo
G. Chaumet.



Le XIV^e siècle voit sous la pression de l'immigration régionale se multiplier les mesures, constructions de mauvaise qualité, en cœur d'îlots ou dans les zones périphériques de la ville. Cet habitat précaire, faute d'entretien, tombe rapidement en ruine dans la première moitié du XV^e siècle, avant que la situation se redresse à la fin du Moyen Âge. C'est à cette époque qu'on reconstruit en totalité ou partiellement la plupart des églises parisiennes, qui nous offrent le plus éloquent témoignage du dynamisme édilitaire parisien, de Saint-Séverin, rive gauche, à la tour Saint-Jacques ou aux premières campagnes de Saint-Eustache sur la rive droite, des églises qui pourraient rivaliser avec bien des cathédrales. Mais ces églises n'étaient pas isolées, leur transformation se justifiait par la prospérité urbaine, qui toucha aussi l'habitat civil, que la construction soit en bois ou en pierre.

DES CONDITIONS PRIVILÉGIÉES POUR LA CONSTRUCTION

Paris avait l'immense avantage de disposer sur place ou à proximité immédiate d'excellentes carrières de pierre (rive gauche) ou de gypse (Montmartre), qui firent de l'industrie du bâtiment un des secteurs les plus prospères de l'économie locale au Moyen Âge. Le bois, importé des forêts du Gâtinais, des Ardennes ou d'Anjou, était le plus souvent couvert d'un enduit de plâtre, pour limiter les risques de propagation d'incendie. Il reste peu de traces visibles de cette architecture civile, mais, dans la ville aux cent clochers, il faut les chercher en priorité sous terre, dans les caves qui conservent à des centaines d'exemplaires des éléments tangibles de la ville médiévale.

Bibliographie

- LORENTZ (P), SANDRON (D.) — *Atlas de Paris au Moyen Âge. Espace urbain, habitat, société, religion, lieux de pouvoir*, Paris, Parigramme, 2006.
- HAMON (É.), WEISS (V.) éd. — *La demeure médiévale à Paris*, catalogue d'exposition Archives nationales 2012-2013, Paris, Somogy, 2012.

“ Paris avait l'immense avantage de disposer sur place ou à proximité immédiate d'excellentes carrières de pierre. ”

